

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

TotalEnergies EP Gabon : un bénéfice net de 23,7 milliards de francs au 1er semestre

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

TotalEnergies EP Gabon a réalisé un bénéfice net de 17 millions de \$ (10,3 milliards de francs) au deuxième trimestre 2023. Un bénéfice en baisse de 23 % par rapport au premier trimestre 2023.

Il est impacté négativement par la baisse de la production et la hausse des charges d'exploitation en partie due à l'accroissement d'activité lié à la préparation de l'arrêt quinquennal du champ d'Anguille, et positivement par la hausse du prix de vente moyen et les volumes de pétrole brut commercialisés par TotalEnergies EP Gabon. Au premier semestre

2023, le résultat net s'est établi à 39 millions de \$ (23,7 milliards de francs), contre 24 millions de \$ (14,5 milliards de francs) au premier semestre 2022.

Il est impacté positivement par l'application de nouveaux termes fiscaux conformément aux accords signés en décembre 2022 et par l'amélioration de la rémunération des positions de trésorerie sur la période, et négativement par le recul des prix de vente moyens et par la hausse des charges d'exploitation.

Concernant le chiffre d'affaires, il s'est établi à 107 millions de \$ (65 milliards de francs). Celui-ci est en progression de 2 % par rapport au premier trimestre 2023, en ligne avec l'amélioration des prix moyens des bruts commercialisés par TotalEnergies EP Gabon.

Il faut savoir que la production de pétrole brut de TotalEnergies EP Gabon s'est élevée au deuxième trimestre 2023 à 15,7



Le siège de TotalEnergies à Port-Gentil.

kb/j, en baisse de 3 % par rapport au premier trimestre 2023 (16,2 kb/j), en raison principalement de l'arrêt quinquennal du champ d'Anguille débuté en juin 2023 et du déclin naturel des champs. Au premier semestre 2023, la production de pétrole brut de TotalEnergies EP Gabon s'est élevée à 16,0 kb/j, en hausse de 11 % par rapport au premier

semestre 2022 (14,4 kb/j). Cette évolution marque une reprise relativement au premier semestre 2022 marqué par l'impact défavorable d'événements opérationnels, et plus particulièrement par l'incident au terminal pétrolier du Cap Lopez ayant entraîné un arrêt de la production durant 19 jours.

Bassin du Congo : garantir des systèmes alimentaires durables et sûrs



Les participants à la rencontre de Kinshasa.

Jean MADOUMA
Kinshasa/RDC

UNE rencontre régionale sur le changement climatique, la conservation de la biodiversité et les systèmes alimentaires dans le Bassin du Congo a eu lieu du 29 au 31 août à l'hôtel Pullman de la capitale de la RDC sur le thème : " Concilier la production alimentaire avec la conservation de la biodiversité et l'urgence climatique." Y ont pris part plus de sept cents experts de la société civile, des opérateurs agricoles, des chercheurs et des peuples autochtones.

L'objectif visait à fournir aux décideurs politiques et aux bailleurs de fonds des recommandations pour garantir des systèmes durables et sûrs dans la sous-région, résistants aux changements climatiques futurs et fondés sur le leadership communautaire. Aussi la réunion a-t-elle mobilisé les OSC afin qu'ils jouent un rôle essentiel dans la définition des systèmes alimentaires les plus adaptés à la culture et à l'écologie de la région.

Pour les participants, il était

question d'apporter des résultats affinés sur quatre thématiques et une feuille de route : identifier les défis critiques liés aux systèmes alimentaires, à la conservation de la biodiversité et aux changements climatiques et créer un soutien pour les systèmes alimentaires sains et durables ; renforcer les capacités des OSC du Bassin du Congo à formuler et à défendre des systèmes alimentaires appropriés ; influencer la conception des projets de développement et de conservation afin de mieux répondre aux préoccupations des populations du Bassin du Congo ; fournir aux politiques et bailleurs de fonds des recommandations pour assurer des systèmes alimentaires durables.

Valentin Nsenga, ministre de l'Agriculture de la RDC, a exhorté les participants à produire une feuille de route qui tienne compte des avis et contributions de toutes les parties prenantes à la souveraineté alimentaire et à la résilience aux changements climatiques. Et le bailleur qui est l'alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) à multiplier de telles rencontres.

Les tenanciers de bars espèrent une reprise rapide

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES activités des tenanciers de bars, boîtes de nuit, celles des restaurateurs et autres travailleurs de nuit sont une nouvelle fois suspendues. Et ce, en raison du couvre-feu qui confine les populations depuis le 27 août dernier.

D'abord établie de 19 heures à 6 heures juste après la journée électorale du 26 août dernier, sa durée a été réduite d'une heure depuis la prise de pouvoir par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI). Évidemment, cela n'est pas sans conséquences sur ces entreprises employant du personnel.

" Certains snack-bars parviennent à enregistrer plus de 2 millions de francs par mois de recette. Les night-clubs sont environ à 4 millions de francs de bénéfice mensuel", indique



Vue d'un snack-bar fermé.

un tenancier. Une semaine de fermeture représente pour eux une perte considérable. Comprenant la situation que traverse actuellement le pays, ils ont toutefois accepté cette mesure. Mais les yeux rivés vers les décideurs.

Durant la gestion de la crise du Covid-19, le gouvernement avait mis en place un guichet spécial pour soutenir les opérateurs économiques en activité la nuit. L'État avait, en effet, décidé d'octroyer à

ces opérateurs économiques un soutien financier suite à la mesure de fermeture de leurs établissements.

Le montant des chèques perçus variait entre 200 000 et 300 000 francs. Des sommes dérisoires à leurs yeux. Puisque ne pouvant leur permettre de supporter une bonne partie de leurs charges. Aujourd'hui, ils espèrent que le couvre-feu actuel ne mettra pas beaucoup de temps afin que leurs activités reprennent.